

Conduire le chant de

Le chant d'église est souvent caractérisé par sa pesanteur : ne serait-ce pas parce qu'il n'est pas toujours véritablement conduit ? Chantre et organiste en portent la responsabilité.

D

ANS LE PRÉCÉDENT NUMÉRO

DE *SIGNES MUSIQUES*, nous nous sommes arrêtés sur l'assemblée liturgique et sur la manière dont les acteurs de la liturgie peuvent aider cette assemblée à participer de manière pleine et active à la célébration de l'eucharistie.

Il ne me paraît pas inutile de revenir, de manière plus technique et concrète, à la manière dont le chant de l'assemblée doit être conduit, à la fois par l'organiste et le chantre, qu'on appelle encore l'animateur des chants.

L'organiste

Une des missions de l'organiste liturgique est d'accompagner les chants. Ce terme pourrait suggérer que le chant se déroule tout seul et que l'organiste le suit ou le soutient. Or, le premier rôle du musicien est bien de précéder l'assemblée qui chante.

Cela commence dès l'introduction : l'orgue donne le tempo et le caractère du chant. À chaque moment du rite est attaché un caractère différent : pour le *Gloire à Dieu*, le *Saint le Seigneur*, ce sera un prélude très bref et vigoureux. L'introduction à l'*Alléluia* sera tout aussi tonique, mais durera jusqu'à ce que l'évangéliste soit présenté à l'assemblée. Avant l'acte pénitentiel, le jeu sera bref mais doux ; tout aussi méditative sera l'introduction du refrain du psaume, qui prendra son

temps. Cela suppose que l'organiste ait une conscience claire de ce que représente chaque moment de la liturgie. L'introduction devra aussi susciter un départ naturel du chant : il faut qu'elle comporte un nombre de mesures cohérent avec la suite du chant, et se termine de préférence sur un accord de tonique ou de dominante, qui favorise l'enchaînement avec le refrain. La registration sera en rapport avec tout ce qui est dit plus haut. Si le prélude d'un *Alléluia* peut être brillant, il faut que l'accompagnement du chant de l'assemblée soit enregistré de manière à bien soutenir sans écraser, et c'est tout un art. La distance entre la tribune et l'assemblée ne facilite pas la perception auditive de cette dernière par l'organiste. Il devra toujours la précéder (quelquefois d'un temps), mais sans la perdre ! Un rythme un peu marqué (par des césures, par le pédalier) pourra aider. Cela suppose que le musicien soit au clair sur le tempo. Celui-ci est presque toujours indiqué sur la partition.

Une fois le chant terminé, un postlude peut être nécessaire, soit parce que le rite accompagné par le chant n'est pas terminé, soit parce que le style du chant le suggère (par exemple, un chant très méditatif après la communion demandera un tel prolongement).

Le chantre

La voix et les gestes du chantre-animateur sont complémentaires du jeu de l'organiste. Comme ce dernier, il devra avoir compris l'intention et le caractère de chacun des chants, ainsi que le tempo auquel il souhaite le faire chanter.

Sans métronome, le tempo peut vite devenir une notion subjective : on chante plus vite chez soi que dans une église. Il faut donc se faire aider par la technique : aujourd'hui, on trouve des métronomes sur Internet et sur les smartphones ! Le tempo du chant reste une question délicate dans nos assemblées.

Dans de nombreuses églises, le chant se « traîne » et, contrairement à ce que certains affirment, la raison n'en est pas la taille de nos assemblées ou l'acoustique de nos édifices. Il suffit de voir comment, dans n'importe quel concert de variétés ou de rock, des milliers de spectateurs participent à la musique par la danse et le chant : le chanteur ou le groupe ne se laissent pas ralentir par la foule. Il faut donc que l'organiste et l'animateur soient d'accord pour conduire l'assemblée en étant fidèles au tempo retenu, sans jamais se laisser distraire. Cela veut dire qu'il faut anticiper non seulement chaque note, mais aussi les enchaînements, entre couplets et

l'assemblée

Étienne Uberall



© D.R.

refrains et entre les différentes phrases mélodiques. Le secret pour éviter de se laisser tirer vers le bas est de maintenir le plus régulièrement possible la pulsation, sans l'interrompre du début à la fin du chant.

Et le geste ?

Afin d'atteindre cet objectif, les gestes de direction effectués par l'animateur peuvent se révéler utiles, mais à plusieurs conditions :

- Que la gestique soit maîtrisée : une formation dans ce domaine est indispensable. La compétence en direction de chœur ou d'assemblée s'acquiert et ne s'improvise pas.

- Que les gestes servent uniquement à la conduite de l'assemblée : battre la mesure ne doit pas servir au chantre à se rassurer ou à rester dans le rythme. Il est par exemple totalement inutile de battre une mesure à quatre temps pendant une note tenue !

- Que les gestes soient suffisamment sobres : il est souvent superflu de diriger tout un chant. Le geste souligne un départ, rend attentif à une reprise, invite à chanter, indique une nuance ou une note tenue.

On ne dirige pas l'assemblée comme on dirige une chorale : ce n'est pas le geste qui maintiendra le tempo – il pourra encore moins le modifier, le ralentir ou l'accélérer –, mais l'accompagnement de l'orgue et la voix du chantre.

Technique et attitudes

La meilleure des intentions, chez l'organiste et l'animateur, restera

lettre morte si ce dernier n'est pas attentif à d'autres paramètres, à la fois techniques et humains. La technique concerne la sonorisation et l'utilisation qui en est faite. En effet, si le chantre veut maintenir un tempo convenable, il faut que sa voix soit entendue par tous sans couvrir celle de l'assemblée : on obtient alors l'effet contraire et plus personne ne chante ! Il peut aussi arriver que le prêtre soit placé devant un micro et contribue au ralentissement général : il peut être utile d'en parler – diplomatiquement – avec lui.

La manière de chanter et le tempo sont d'autant plus justes que le chantre-animateur se sentira parfaitement à l'aise dans son rôle : à la fois détendu et présent, sérieux et souriant, ferme et souple. C'est quelquefois un vrai défi à relever ! Cela demande du travail sur soi, de la formation et une responsabilité portée avec d'autres.

L'ensemble de ces points d'attention doit enfin être porté par ce que Marcel Corneloup, fondateur du mouvement de chant choral À Cœur Joie, appelle la « vie intérieure » (*voir ci-contre*).

Pour l'organiste et pour le chantre chrétiens, cette vie intérieure est évidemment la manière spirituelle et priante d'aborder chaque chant de la célébration. Si nous voulons parvenir à un tempo juste, c'est bien pour conduire l'assemblée à une attitude de supplication, de louange ou d'adoration qui permette à chacun de ses membres de vivre en profondeur, grâce au chant, la célébration de l'Eucharistie. ♪

La vie intérieure

Chanter lentement, puis chanter rapidement « À la claire fontaine », ce n'est pas la même « claire fontaine ». Le mouvement a changé. Et quand le mouvement change, le caractère de l'œuvre et la perception qu'on en a ne sont pas les mêmes. Le mouvement d'une œuvre musicale est fondamental. Tout chef cherche le mouvement qu'il va imprimer à la musique dont il a la responsabilité : c'est ce qu'on appelle le tempo. Il y a de bons tempos (tempi) dans lesquels on se sent bien. Il y a des chefs qui trouvent les bons tempi dans lesquels les chanteurs sont à l'aise. Les tempi sont affaire d'individus, mais aussi de générations et d'époque : au début du XX^e siècle, on jouait les symphonies de Beethoven beaucoup plus lentement qu'aujourd'hui, les enregistrements en témoignent. Les civilisations évoluent également dans la manière de percevoir la vie intérieure et de la traduire. Pourquoi aime-t-on jouer ou chanter avec certains chefs de préférence à d'autres ? Pour la vie intérieure qu'ils font passer, pour la justesse des tempi qu'ils donnent et qu'ils savent maintenir régulièrement. Car la qualité d'un bon tempo est sa régularité. Maintenir un tempo sans le ralentir ou le presser n'est pas aisé.

Marcel Corneloup,
Guide pratique du chant choral,
Éd. Francis Van De Velde, 1979.